



La Commission de déontologie

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Nom : AILLAUD

Prénom : JEAN

Date d'entrée en fonction en qualité de Conseiller régional : 28 / 6 / 2021

En vertu de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013, constitue un conflit d'intérêts « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction. »

Sur la base du volontariat et conformément au Code de déontologie reconduit par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans sa délibération 21-388 du 23 juillet 2021, les Conseillers régionaux qui ne dépendent pas de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique adressent une déclaration d'intérêts au Déontologue, Président de la Commission de déontologie.

La présente déclaration a pour objet de permettre aux Conseillers régionaux de mieux appréhender les potentielles situations de conflit d'intérêts dans lesquelles ils pourraient se trouver dans l'exercice de leur mandat.

La Commission de déontologie pourra aider les élus régionaux à détecter ces situations, sur la base de l'examen de la présente déclaration, éventuellement complétée de précisions.

Indications générales :

Les Conseillers régionaux souhaitant des informations complémentaires peuvent contacter le Déontologue, Président de la commission de déontologie.

La mention « néant » doit être indiquée dans les rubriques sans objet.

La déclaration doit être signée.

## Renseignements personnels :

Année de naissance	1950
Profession	RETRAITE
Adresse postale	
Coordonnées téléphoniques	
Courriel	

1. Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
Retraites (depuis le 31/12/2014)	3574 € mensuels
(Revenus immobilier)	1370 €



2. Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
<p style="text-align: center;">Retraité depuis 31/8/2014</p>	

3. Les activités de consultant exercées à la date de l'élection et au cours des cinq dernières années :

Identification de l'employeur ou de la structure sociale d'emploi	Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
<p style="text-align: center;">NEANT</p>		



4. Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination ou lors des cinq dernières années :

Identification de l'organisme public ou privé ou de la société	Description de l'activité	Rémunération ou gratification perçue
S <sup>te</sup> INDUSTRIELLE DU Fruits confits d'Apt SIFCA	LOCATION	NEANT

5. Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection et au cours des cinq dernières années :

Identification de la société	Evaluation de la participation financière	Rémunération ou gratification perçue



6. Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin :

Identification du conjoint, du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou du concubin	Description de l'activité professionnelle
<p><del>NA</del></p>	<p>RETRAITEE</p>

7. Les fonctions bénévoles exercées à la date de l'élection et au cours des cinq dernières années susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts :

Identification de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
<p>NEANT</p>	

8. Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection :

Identification des fonctions et mandats électifs	Date de début et de fin de fonctions et mandats électifs	Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues
1 <sup>er</sup> Adjoint ville d'Apt	1/11/2015	861 <sup>€</sup> brut/mois
Vice Président de la Communauté des Communes Apt & Luberon CEPAL	6/11/2015	962 <sup>€</sup> brut/mois

9. Observations :

Fait le : 10/8/2021

Signature :